Valérie Aublet
Olivier Mocquard

Commissaires aux comptes

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'AIDE A DOMICILE POUR TOUS DE LOIRE-ATLANTIQUE VENDEE

9, rue Marcel Sembat
B.P. 48755
44187 NANTES Cedex 04

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2014

8, rue des Saumonières
BP 42435
44 324 Nantes Cedex 3

tel. : 02 40 14 57 57
fax : 02 40 37 01 02

nantes@equivalences.fr

www.equivalences.fr

S.A.R.L. de Commissariat aux Comptes
au capital de 35 000 euros
RCS Nantes B 414 655 829

Membre de la
Compagnie Régionale de Rennes

Aux Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Départementale d'Aide à Domicile pour Tous de Loire-Atlantique et Vendée de tels qu'ils sont joints au présent rapport (pages 3 à 17 ci-après),
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés :

- dans la note de l'annexe « Autres informations » dans le paragraphe «Dotation globale ASE du Département de Loire Atlantique » concernant les mandatements enregistrés en 2014 avec compensation de la créance due au titre de 2009 ;
- dans la note de l'annexe « Autres informations » dans le paragraphe « Convention de délégation » concernant la convention liant les deux associations ADT 44-85 et ADT 85.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme décrit dans la note de l'annexe « Autres informations » dans le paragraphe « Dotation globale ASE du Département de Loire Atlantique » de l'annexe, une précision est apportée sur l'enregistrement des mandatements 2014 inférieurs au financement de la dotation globale. L'excédent a été enregistrée en compensation de la créance due à l'ADT 44-85 au titre de 2009 . Ce traitement comptable est conditionné par l'acceptation du Département à l'appui de l'étude du compte administratif 2014 qui interviendra après l'Assemblée Générale du 30/06/2015.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé de cet enregistrement et de la présentation qui en est faite.

Comme décrit dans la note de l'annexe « Autres informations » dans le paragraphe « Convention de délégation » concernant la convention liant les deux associations ADT 44-85 et ADT 85, nous avons été conduits à examiner l'application de cette convention et nous estimons qu'elle contribue à donner une image fidèle du résultat de l'association sur 2014. L'impact sur le résultat est également suffisamment décrit dans l'annexe.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé de cette convention et de la présentation comptable qui en est faite et nous estimons que la note de l'annexe donnent une information appropriée sur la motivation du recours à cette convention et l'impact financier sur le résultat.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations synthétiques préparées pour la présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 à l'Assemblée Générale, étant précisé qu'aucun commentaire de gestion n'a été porté à notre appréciation.

Fait à Nantes,
Le 26 juin 2015
Pour la SARL EQUIVALENCES AUDIT,

O. MOCQUARD
Commissaire aux Comptes

Bilan et Compte de Résultat détaillé

EQUIVALENCES AUDIT
SARL au capital de 35 000 €
R.C.S. Nantes B 414 655 829
Société de commissariat aux comptes
8, rue des Saumonières
B.P. 42435
44324 NANTES Cedex 3

ADT 44-85

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	28 150	25 717	2 432	0,05		
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	203 940	156 850	47 090	1,03	32 306	0,85
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	22 048		22 048	0,48	25 197	0,68
TOTAL (I)	***254 137***	***182 567***	***71 570***	1,57	***57 503***	1,52
Comptes de liaison (1)						
TOTAL (II)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Budgets annexes						
CREANCES (2) :						
Avances & acomptes versés sur commandes	1 635		1 635	0,04	1 401	0,04
Créances usagers et comptes rattachés (3)	1 742 612	6 641	1 735 971	37,97	1 501 468	39,62
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					61	0,00
. Personnel	5 303		5 303	0,12	4 710	0,12
. Organismes sociaux	8 910		8 910	0,19	10 261	0,27
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	1 296 331	293 295	1 003 036	21,94	1 381 605	36,46

EQUIVALENCES AUDIT
SARL au capital de 35 000 €
R.C.S. Nantes B 414 655 829
Société de commissariat aux comptes
8, rue des Saumonières
B.P. 12435
44324 NANTES Cedex 3

ADT 44-85

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Valeurs mobilières de placement	1 008 814		1 008 814	22,07	424 842	11,21
Disponibilités	698 334		698 334	15,27	358 195	9,45
Charges constatées d'avance	38 320		38 320	0,84	49 843	1,32
TOTAL (III)	**4 800 259**	**299 936**	**4 500 324**	98,43	**3 732 386**	98,48
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	***5 054 397***	***482 503***	***4 571 894***	100,00	***3 789 889***	100,00

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.
(2) Dont à moins d'un an :
Dont à plus d'un an :
(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

EQUIVALENCES AUDIT
SARL au capital de 35 000 €
R.C.S. Nantes B 414 655 629
Société de commissariat aux comptes
8, rue des Saumonières
B.P. 42435
44324 NANTES Cedex 3

ADT 44-85

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
FONDS PROPRES:				
Fonds associatifs sans droit de reprise	970 790	21,23	880 575	23,23
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Legs et donation				
Subvention d'investissement sur biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation				
RESERVES:				
Excédents affectés à l'investissement				
Réserves de compensation	1 105	0,02	1 105	0,03
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement				
Autres réserves	10 749	0,24	10 749	0,28
REPORT A NOUVEAU:				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	136 856	2,99	-93 066	-2,45
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	2 267	0,05	-179 021	-4,71
Dépenses non opposables aux tiers financeurs				
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	1 899	0,04	379 369	10,01
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
PROVISIONS REGLEMENTEES:				
Couverture du besoin en fonds de roulement				
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations				
Réserves des plus-values nettes d'actif				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL(I)	***1 123 666***	24,58	***999 711***	26,38
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques	369 341	8,08	352 650	9,31
Provisions pour charges				
TOTAL(III)	***369 341***	8,08	***352 650***	9,31
Fonds dédiés				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
DETTES (3) :				
Emprunts et dettes assimilées (2) (3)	432 139	9,45	493 687	13,03
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	6 968	0,15		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	79 474	1,74	74 110	1,96
Dettes fiscales et sociales	1 891 741	41,38	1 707 514	45,05
Autres (5)	663 999	14,52	131 594	3,47
Produits constatés d'avance	4 565	0,10	30 623	0,81
TOTAL(IV)	***3 078 887***	67,34	***2 437 528***	64,32
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	**4 571 894**	100,00	***3 789 889***	100,00

ADT 44-85

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

EQUIVALENCES AUDIT
SARL au capital de 35 000 €
R.C.S. Nantes B 414 655 029
Société de commissariat aux comptes
8, rue des Saumonières
B.P. 42435
44324 NANTES Cedex

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	11 063 760		11 063 760	100,00	7 922 309	100,00	3 141 451	39,65
Montants nets produits d'expl.	***11 063 760***		***11 063 760***	100,00	***7 922 309***	100,00	***3 141 451***	39,65
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Dotations et produits de tarification								
Subventions d'exploitation			131 103	1,18	71 510	0,90	59 593	83,34
Dons								
Cotisations			27 710	0,25			27 710	N/S
Legs et donation								
Produits liés à des financements réglementaires								
Autres produits			205	0,00	1 356	0,02	-1 151	-84,87
Reprise de provisions			4 803	0,04	23 173	0,29	-18 370	-79,26
Transfert de charges			544 728	4,92	3 159 877	39,89	-2 615 149	-82,75
Sous-total des autres produits d'exploitation			***708 548***	6,40	***3 255 917***	41,10	***-2 547 369***	-78,23
Total des produits d'exploitation (I)			***11 772 308***	106,40	***11 178 225***	141,10	***594 083***	5,31
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises et de matières premières								
Variation de stock marchandises et matières premières								
Autres achats non stockés			49 910	0,45	37 072	0,47	12 838	34,63
Services extérieurs			284 615	2,57	224 997	2,84	59 618	26,50
Autres services extérieurs			1 263 986	11,42	1 085 869	13,71	178 117	16,40
Impôts, taxes et versements assimilés			662 774	5,99	665 514	8,40	-2 740	-0,40
Salaires et traitements			7 329 470	66,25	7 126 799	89,96	202 671	2,84
Charges sociales			1 834 037	16,58	1 812 206	22,87	21 831	1,20
Autres charges de personnel			190 484	1,72	25 887	0,33	164 597	635,83
Subventions accordées par l'association								
Dotations aux amortissements			23 612	0,21	13 617	0,17	9 995	73,40
Dotations aux provisions			95 366	0,86	34 002	0,43	61 364	180,47
Autres charges			20 523	0,19	16 254	0,21	4 269	26,26
Total des charges d'exploitation (II)			***11 754 777***	106,25	***11 042 216***	139,38	***712 561***	6,45
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**17 531**	0,16	**136 009**	1,72	**-118 478**	-87,10
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (III)								
Quote-part de résultat sur opérations communes (IV)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			2 013	0,02	1 462	0,02	551	37,69
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			4 165	0,04			4 165	N/S
Total des produits financiers (V)			***6 177***	0,06	***1 462***	0,02	***4 715***	322,50
CHARGES FINANCIERES:								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			723	0,01			723	N/S
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements								

EQUIVALENCES AUDIT
SARL au capital de 5 000 €
R.C.S. Nantes B 444 655 [illegible]
Société de commissariat aux comptes
8, rue des Saumonières
B.P. 90433
44324 NANTES Cedex 3

ADT 44-85

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue	%
Total des charges financières (VI)	*723*	0,01			*723*	N/S
RÉSULTAT FINANCIER	**5 454**	0,05	**1 462**	0,02	**3 992**	273,05
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**22 985**	0,21	**137 471**	1,74	**-114 486**	-83,27
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Sur opérations de gestion	20 086	0,18	114 601	1,45	-94 515	-82,46
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges			134 746	1,70	-134 746	-100,00
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Total des produits exceptionnels (VII)	*20 086*	0,18	*249 346*	3,15	*-229 260*	-91,93
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	41 151	0,37	7 449	0,09	33 702	452,44
Sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	20	0,00			20	N/S
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	*41 171*	0,37	*7 449*	0,09	*33 722*	452,71
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**-21 085**	-0,18	**241 898**	3,05	**-262 983**	-108,71
Participation des salariés aux résultats (IX)						
Impôts sur les sociétés (X)						
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	*11 798 571*	106,64	*11 429 034*	144,26	*369 537*	3,23
TOTAL DES CHARGES (II + IIII + VI + VIII + IX + X)	*11 796 671*	106,62	*11 049 665*	139,48	*747 006*	6,76
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	*1 899*	0,02	*379 369*	4,79	*-377 470*	-99,49

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Annexes aux comptes annuels

EQUIVALENCES AUDIT
SARL au capital de 35 000 €
R.C.S. Nantes B 414 655 829
Société de Commissariat aux comptes
8, rue des Saumonières
B.P. 42435
44324 NANTES Cedex 3

(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 - règlement ANC n°2014-03 du 08/09/2014)

« Par souci de simplification, les informations obligatoires mais non applicables au présent dossier et celles jugées non significatives ne sont pas présentées »

L'exercice social clos le 31/12/2014 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2013 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **4 571 893,94 €.**

Le résultat net comptable est un excédent de **1 899,41 €.**

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/04/2015 par les dirigeants.

Par dérogation aux principes comptables de présentation, les charges et produits sur exercices antérieurs sont présentés avec les charges et produits exceptionnels. Ainsi, ils ne perturbent pas les charges et produits d'exploitation.

1- Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément au règlement du CRC 99.01 du 16/02/1999 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations et fondations et du règlement ANC n°2014-03 homologué par l'arrêté du 08/09/2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptable d'un exercice sur l'autre ;
- Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles et méthodes générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1-1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

- *Amortissements par composant*

Conformément au règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, les immobilisations qui le justifient doivent désormais être décomposées entre la structure (composant principal) et les composants qui seront identifiés distinctement en tant qu'immobilisations.

Au sein de l'association ADT 44-85, aucune immobilisation n'a justifié l'application de la méthode des composants.

EQUIVALENCES AUDIT
SARL au capital de 35 000 €
R.C.S. Nantes B 414 609 820
Société de commissariat aux comptes
8 rue des Sommelières
B.P. 42455
44324 NANTES Cedex 3

- *Modalités d'amortissements retenues*

L'association dépasse les seuils de présentation simplifiée de l'annexe comptable, il a été cependant retenu, comme pour les exercices précédents, la durée d'usage dans les plans d'amortissement.
Par ailleurs, compte tenu de la politique d'utilisation maximale des immobilisations avec une mise au rebut des immobilisations obsolètes, aucune valeur résiduelle n'a été prise en compte dans les bases d'amortissement.

Conformément au Plan comptable, le mode linéaire a été appliqué à défaut d'un mode d'amortissement plus adapté. Les amortissements pour dépréciation sont donc calculés suivant le mode linéaire.

1-2. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1-3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1-4. Subventions d'exploitation

- *Traitement des conventions de financement*

Elles sont comprises dans les produits de l'association lorsque :

- Cette dernière a reçu une notification d'une collectivité locale (par acte administratif) ou d'un organisme financeur ;
- Et/ou qu'une convention de financement a été signée entre les parties ;

Les subventions de fonctionnement accordées pour plusieurs exercices à l'association sont réparties en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, ou à défaut prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance ».

La part non consommée des subventions de fonctionnement affectées est inscrite en fonds dédiés.

- *Fonds dédiés*

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice au compte de résultat dans les produits, n'a pas pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » (compte 6894) et au passif sous le compte « fonds dédiés » (compte 194).
Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « Report des ressources non utilisées sur les exercices antérieurs » (compte 7894).

EQUIVALENCES AUDIT
SARL au capital de 35 000 €
R.C.S. Nantes B 414 655 829
Société de Commissariat aux comptes
8, Rue des Saumonières
B.P. 42435
44324 NANTES Cedex 3

1-5. Dérogation aux règles comptables

L'enregistrement comptable des reprises de déficits et d'excédents sous contrôle de tiers financeurs suit la règle suivante :

Règle comptable sur la reprise par les financeurs des déficits et excédents.
(Dérogation à l'application d'un principe comptable pour donner une image fidèle du résultat de l'ADT 44-85)

« Si dans un cas exceptionnel, l'application d'une prescription comptable se révèle impropre à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ou du résultat, il doit être dérogé. Cette dérogation est mentionnée à l'annexe et dûment motivée, avec l'indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité (article c.com L123-14) ».

C'est dans cet esprit que nous appliquons une dérogation au principe comptable pour neutraliser dans le compte de résultat les reprises des déficits ou excédents notifiés par les financeurs et intégrés dans les arrêts de tarification sur l'exercice. Ils sont directement affectés au compte de résultat sous contrôle financeurs (compte 115) figurant au passif du bilan.

Cette pratique permet de présenter un résultat « corrigé » correspondant mieux à la réalité de l'activité de l'exercice au regard des seuls financements, sans que pour autant les fonds propres en soient affectés.

Le résultat comptable est aussi amputé de la reprise des déficits antérieurs et augmenté de la reprise des excédents antérieurs.

Le résultat comptable 2014 **de + 1 899,41 €** prend en compte les déficits repris par certains financeurs sur 2014 et imputés directement du compte de résultat vers le passif du bilan (compte 115 « résultat sous contrôle financeurs ») (cf règles et méthodes comptables) :

Résultat comptable au 31/12/2014	**+ 1 899,41**
Reprise résultat 2010 CG APA PA PH	+ 6 475,20
Reprise résultat 2011 CG APA PA PH	+ 21 324,10
Reprise résultat 2012 CG APA PA PH	+ 4 041,70
Sous total résultat repris en 2014	***+ 31 841,00***
Total résultat 2014 corrigé des déficits antérieurs repris	**+ 33 740,41**

Cet écart justifie à lui seul l'application de la dérogation au principe comptable pour permettre d'avoir au compte de résultat un résultat sans l'influence de la reprise de ces déficits.

1-6. Contributions volontaires

L'association bénéficie de la mise à disposition gratuite des locaux suivants pour un total de **5 375 €** (reprise des valeurs de 2011).

- Location VALLET : 3 700 €
- Location BLAIN : 1 675 €

1-7. Fiscalité de l'association

Les activités de l'association ne sont pas fiscalisées.

EQUIVALENCES AUDIT
SARL au capital de 35 000 €
R.C.S. Nantes B 414 655 829
Société de commissariat aux comptes
8, rue des Saumonières
44324 NANTES
B.P. 42435

2- Notes sur le bilan actif

2-1. Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 254 137 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	27 950	199		28 150
Immobilisations corporelles	237 090	11 351	44 501	203 940
Immobilisations financières	25 197	10 544	13 693	22 048
TOTAL	**290 237**	**22 094**	**58 194**	**254 137**

Amortissements et provisions d'actif = 182 566 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	23 880	1 837		25 717
Immobilisations corporelles	179 555	21 795	44 501	156 849
TOTAL	**203 435**	**23 632**	**44 501**	**182 566**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	25 681	23 249	2 432	de 1 à 4 ans
Logiciels service mandataire	2 468	2 468	0	2 ans
Instal.gales agencts.divers	87 736	56 689	31 047	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	18 900	18 900	0	5 ans
Mat.mobilier bureau siège	34 683	33 653	1 030	de 5 à 10 ans
Mat.mobilier bureau sites	11 995	10 930	1 065	de 5 à 20 ans
Mat.mobilier bureau mandataire	1 379	1 379	0	10 ans
Matériel informatique	49 247	35 298	13 949	de 3 à 5 ans
Immobilisations financières	22 048		22 048	
TOTAL	**254 137**	**182 566**	**71 571**	

2-2. Etat des créances = 3 115 159 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	22 048	150	21 898
Actif circulant & charges d'avance	3 093 111	3 093 111	
TOTAL	**3 115 159**	**3 093 261**	**21 898**

2-3. Provisions pour dépréciation = 299 936 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Comptes clients caisses ADT 44	8 205			1 564	6 641
Comptes clients caisses ADT 85	966			966	0
Autres comptes débiteurs	1 892			1 892	0
Compte ADT 85	215 000	78 295			293 295
TOTAL	**226 063**	**78 295**		**4 422**	**299 936**

2-4. Produits à recevoir par poste du bilan = 470 074 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	600
Autres créances	469 474
Disponibilités	
TOTAL	**470 074**

EQUIVALENCES AUDIT
SARL au capital de 35 000 €
R.C.S. Nantes B 414 655 829
Société de commissariat aux comptes
3, rue des Saumonières
B.P. 42435
44324 NANTES Cedex 3

2-5. Charges constatées d'avance = 38 320 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée sur le prochain exercice.

3- Notes sur le bilan passif

3-1 Provisions = 369 341 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provision engagements retraite ADT 44	240 665	13 022		253 687
Provision engagements retraite ADT 85	61 985	4 049	380	65 654
Provision pour litiges prud'homaux	50 000			50 000
TOTAL	**352 650**	**17 071**	**380**	**369 341**

3-2. Etat des dettes = 3 078 887 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes financières diverses	432 139	74 239	343 789	14 111
Fournisseurs	79 474	79 474		
Dettes fiscales & sociales	1 891 741	1 891 741		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	670 967	670 967		
Produits constatés d'avance	4 565	4 565		
TOTAL	**3 078 887**	**2 720 986**	**343 789**	**14 111**

3-3. Charges à payer par poste du bilan = 1 237 441 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	173
Emp. & dettes financières divers	
Fournisseurs	13 106
Dettes fiscales & sociales	1 214 615
Autres dettes	9 547
TOTAL	**1 237 441**

3-4. Produits constatés d'avance = 4 565 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée sur le prochain exercice.

EQUIVALENCES AUDIT
SARL au capital de 35 000 €
R.C.S. Nantes B 414 655 [illegible]
Société de commissariat aux comptes
8, rue des Saumonières
B.P. 42235
44324 NANTES Cedex 3

3-5. Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde en fin d'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	481 964			481 964
Fonds de restructuration ARS	361 214	90 215		451 429
Apport sans droit de reprise				
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	37 397			37 397
Excédents affectés à l'investissement				
Réserves de compensation	1 105			1 105
Autres réserves	10 749			10 749
Résultat sous contrôle des tiers financeurs	-179 021	149 447	- 31 841	2 267
Report à nouveau	- 93 065	136 856	- 93 065	136 856
Résultat de l'exercice 2013	379 369		379 369	0
Résultat de l'exercice 2014		1 899		1 899
TOTAL	**999 711**	**378 417**	**254 463**	**1 123 666**

EQUIVALENCES AUDIT
SARL au capital de 38 000 €
R.C.S. Nantes B 441 655 829
Société de commissariat aux comptes
8, rue des Daumonières
B.P. 42435
44324 NANTES Cedex 3

4- Autres informations

4-1. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Selon l'article 20 de la loi n° 2006-486 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement collectif, nous vous informons que la rémunération des cadres dirigeants bénévoles et salariés a été la suivante au titre de l'exercice :

- Rémunération globale : 55 859 Euros

4-2. Effectif moyen (départements 44 et 85)

Catégories de salariés	31/12/14	31/12/13
Intervenants	313	304
Personnel administratif	47	43
TOTAL	**360**	**347**

4-3. Droit individuel à formation (DIF) :

A la date d'arrêté des comptes, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés s'élève à **38 238 heures.**

4-4. Engagement en matière de pensions et retraite

Montant de l'engagement en matière de retraite à la clôture de l'exercice : **319 341 €.**

Cet engagement fait l'objet d'une provision pour charges au 31/12/2014.

L'évaluation des indemnités de départ à la retraite est réalisée par application de la méthode rétrospective prorata temporis , recommandée par le Conseil National de la Comptabilité (n°2003 R01Conseil National de la comptabilité (n°2003 R 01). Elle tient compte des éléments principaux suivants :

- Départ à 62 ans ou 65 ans suivant l'âge du personnel
- Intégration des charges sociales (départ à l'initiative du salarié)
- Augmentation annuelle des salaires de 1 % constant
- Taux de rotation annuel de 5 % constant et table de mortalité TG05
- Taux d'actualisation : 2,50 %
- Convention collective des aides à domicile (BAD)

4-5. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires constatés en charge au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice s'élèvent à 5 832 €.

EQUIVALENCES AUDIT
SARL au capital de 35 000 €
R.C.S. Nantes B 414 655 829
Société de commissariat aux comptes
8, rue des Saumonières
B.P. 42423
44324 NANTES Cedex 3

4-6. Plan d'apurement du passif

Le Tribunal de Grande Instance de Nantes a accepté le 19/10/2010 le plan d'apurement du passif pour les deux associations (ADT 44-85 et ADT 85).

Les dettes liées au redressement judiciaire et les remboursements réalisés sur l'exercice sont constatés dans le compte « passif RJ » (168500) dont le solde atteint **431 965,67 €** au 31/12/2014 et qui se décompose de la manière suivante :

Dettes Fournisseurs	4 659,02 €
Autres dettes fiscales et sociales	335 747,15 €
Dettes financières et bancaires	91 559,50 €
Total Passif RJ au 31/12/2014	**431 965,67 €**

4-7. Détermination du résultat sous contrôle des tiers financeurs

- *Activité 2013-2014 (heures saisies)*

	Nombre d'heures 2014	Nombre d'heures 2013	Variation en %
AED	261 859	257 128	1,84%
AVS	79 791	63 355	25,94%
TISF	75 848	78 824	-3,77%
TOTAUX	**417 498**	**399 307**	**4,56%**

- *Tableau de passage résultat comptable/résultat administratif.*

Résultat comptable 2014	**+ 1 899**
Charges refusées par les financeurs	
- Dotations provisions retraite	+ 13 022
- Dotations prov. dépréc.actif	+ 78 295
Produits non pris en compte par les financeurs	
Total résultat administratif 2014	**+ 93 216**

4-8. Répartition du résultat entre la gestion propre et l'activité sous contrôle de tiers financeurs

Résultat comptable 2014	**1 899**
Dont Résultat Département Loire Atlantique PA-PH	-15 875

4-9. Dotation globale ASE du Département de Loire Atlantique

Les mandatements enregistrés en 2014 sont inférieurs au financement de la dotation globale. L'excédent constaté a été enregistré en compensation de la créance due à l'ADT au titre de l'année 2009. Ce traitement comptable est conditionné par l'acceptation du Département à l'appui de l'étude du compte administratif 2014 qui interviendra après l'Assemblée Générale du 30/06/2015.

EQUIVALENCES AUDIT
SARL au capital de 35 000 €
R.C.S. Nantes B 414 6[illegible]
Société de commissariat aux comptes
8, rue des Saumonières
44324 NANTES Cedex 3

4-10. Subvention de restructuration de l'ARS

Par décision notifiée le 4 mai 2012, l'ARS a attribué une aide d'un montant de 271 000 euros au titre du 1er fonds de restructuration des services d'aide à domicile autorisés et agréés.

Par dérogation aux principes comptables, les sommes perçues sont directement portées en fonds propres permettant ainsi de ne pas perturber les résultats et, en même temps, de compenser les déficits antérieurs qu'elle finance en partie. Par ailleurs, s'agissant de l'affectation en fonds propres, une circulaire interministérielle du 26/2/2013 (sous l'égide de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) précise que les services bénéficiaires de l'aide pourront librement l'imputer au compte de bilan (102280).

En 2013, L'ARS a attribué une aide d'un montant de 180 429 euros au titre du 2ème fonds de restructuration des services d'aide à domicile autorisés et agréés. Cette somme a été versée pour moitié à hauteur de 90 214 € en 2013 et le solde (soit 90 215 €) en 2014.
De la même manière que pour le 1er fonds, cette somme est portée directement dans les fonds propres de l'association.

Ce compte (102280) est ainsi égal à 451 429 € au 31/12/2014.

4-11. Situation de l'ADT85 : impact sur les comptes de l'ADT44-85

Les déficits réalisés sur les années antérieures par l'ADT 85 ont généré une situation nette négative qui s'élève au 31-12-2014 à **- 471 131 €.**

Du fait de cette situation nette négative, le recouvrement des créances détenues par l'ADT 44-85 sur l'ADT 85 présente un risque de non recouvrement.

Par prudence une provision pour dépréciation de 215 000 € avait été constituée au 31-12-2008 correspondant à la situation des fonds associatifs corrigée de la reprise des déficits 2007 par le Conseil Général 85.

Au 31-12-2014, la provision a été actualisée à hauteur de 78 295 € pour atteindre 293 295 €.

Le calcul de la provision pour dépréciation de la créance ADT 85 repose sur le principe de la continuité d'exploitation de cette association. L'acceptation fin 2010 du plan d'apurement du passif par le TGI permet toujours de valider ce principe.

- La situation nette corrigée de la reprise des déficits 2008 à 2012 de l'ADT 85 ressort à **- 267 371 €.**

Situation nette au 31/12/2014	- 471 131	
Reprise de déficit 2010	22 673	(sera repris en 2015)
Reprise de déficit 2011	63 705	(sera repris en 2015 et 2016)
Reprise de déficit 2012	46 152	(sera repris en 2016)
Reprise de déficit 2008-2009 reportée	71 230	(sera repris en 2016 et 2017)
Situation nette corrigée	**- 267 371**	

4-12. Convention de délégation

La convention liant les deux associations ADT 44-85 et ADT 85 a été actualisée à compter de cet exercice, avec l'intégration par ADT 44-85 des produits de l'activité d'ADT 85. Ainsi, l'association ADT 44-85 supporte l'ensemble des charges et des produits liés à l'activité de la structure Vendéenne. Les documents financiers des deux associations restent cependant distincts. Néanmoins, le bilan ADT 44-85 présente dans l'actif circulant des écritures dettes et créances des deux associations en cohérence avec le compte d'exploitation arrêté.